

un bref exposé de la portée et des méthodes de l'*Enquête sur la maladie* (1950-1951) et les éditions de 1955, 1956 et 1957-1958 présentent une partie des résultats. Les résultats détaillés de l'*Enquête* ont paru dans deux bulletins (n^{os} de catalogue 82-501F à 82-511F).

Sous-section 1.—Statistique hospitalière*

L'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 1958, et subséquemment des régimes publics d'assurance hospitalière, en vue d'assurer les soins dans les hôpitaux généraux (voir pp. 287-295) aura sans doute de profondes répercussions sur la statistique des hôpitaux canadiens, répercussions que ne sauraient, naturellement, refléter les chiffres de 1958 indiqués ci-dessous.

En 1958, le Canada comptait 1,402 hôpitaux actifs dont la capacité en lits (à l'exclusion des berceaux) se chiffrait par 183,405. Sur ce nombre, 101 ne déclaraient pas le mouvement des malades et un plus grand nombre encore ne donnaient aucune statistique concernant le personnel, les installations ou les finances.

Le classement des hôpitaux est établi suivant deux méthodes dans les tableaux de la sous-section. La première se fonde sur les admissions et comprend trois genres d'hôpitaux: publics, privés et fédéraux. La seconde se fonde sur le genre de services et quatre genres d'hôpitaux: soit généraux, spéciaux connexes, mentaux et pour tuberculeux. Les deux méthodes de classement sont réunies dans les tableaux 1 et 2, qui indiquent le nombre d'hôpitaux de chaque catégorie et leur capacité en lits, suivant la province. En 1958, près de trois sur quatre des institutions reconnues par les autorités provinciales comme hôpitaux, étaient des hôpitaux généraux, soit des hôpitaux consacrés avant tout au traitement d'une grande variété de maladies ou disposant d'un service de traitement actif. Ces hôpitaux en représentaient au moins deux sur trois dans chaque province, sauf le Québec, où la proportion était d'environ un sur deux. Comme il faut s'y attendre, le rang des provinces quant à la population est à peu près le même que celui qu'elles occupent quant au nombre de lits d'hôpitaux, mais il n'est pas le même quant au nombre d'hôpitaux. La Saskatchewan compte plusieurs petits hôpitaux et, en 1958, elle le cédait à l'Ontario quant au nombre d'hôpitaux généraux. Les taux de capacité en lits pour 10,000 habitants étaient les plus élevés dans l'Île-du-Prince-Édouard, dans les provinces des Prairies et dans les Territoires (tous plus de 100). Sauf à Terre-Neuve (71.1), les taux de capacité pour 10,000 habitants variaient de 84.8 à 98.2 dans les autres provinces.

* Rédigé à la Section des institutions de la Division de la santé et du bien-être du Bureau fédéral de la statistique. Le détail de la statistique se trouve dans les publications suivantes: *Statistiques des hôpitaux*, Volume I et Volume II (n^{os} 83-202 et 83-203); *Statistique de l'hygiène mentale* (n^o 83-204) et *Supplément financier* (n^o 83-205); *Statistique de la tuberculose* (n^o 83-206) et *Supplément financier* (n^o 83-207).

1.—Hôpitaux (publics, privés et fédéraux) actifs au Canada, par province, 1958

Province et genre d'hôpitaux	Généraux	Pour maladies mentales ¹	Pour tuberculeux ²	Autres	Total
Terre-Neuve					
Publics.....	46	1	2	3	52
Privés.....	1	—	—	—	1
Fédéraux.....	—	—	—	—	—
Île-du-Prince-Édouard					
Publics.....	8	2	1	1	12
Privés.....	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse					
Publics.....	43	14	4	4	65
Privés.....	2	—	—	—	2
Fédéraux.....	6	—	—	1	7
Nouveau-Brunswick					
Publics.....	33	2	5	4	44
Privés.....	—	—	—	—	—
Fédéraux.....	4	—	—	—	4

Renvois à la fin du tableau, p. 297.